



Financements et modèles économiques

Adèle Cros

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

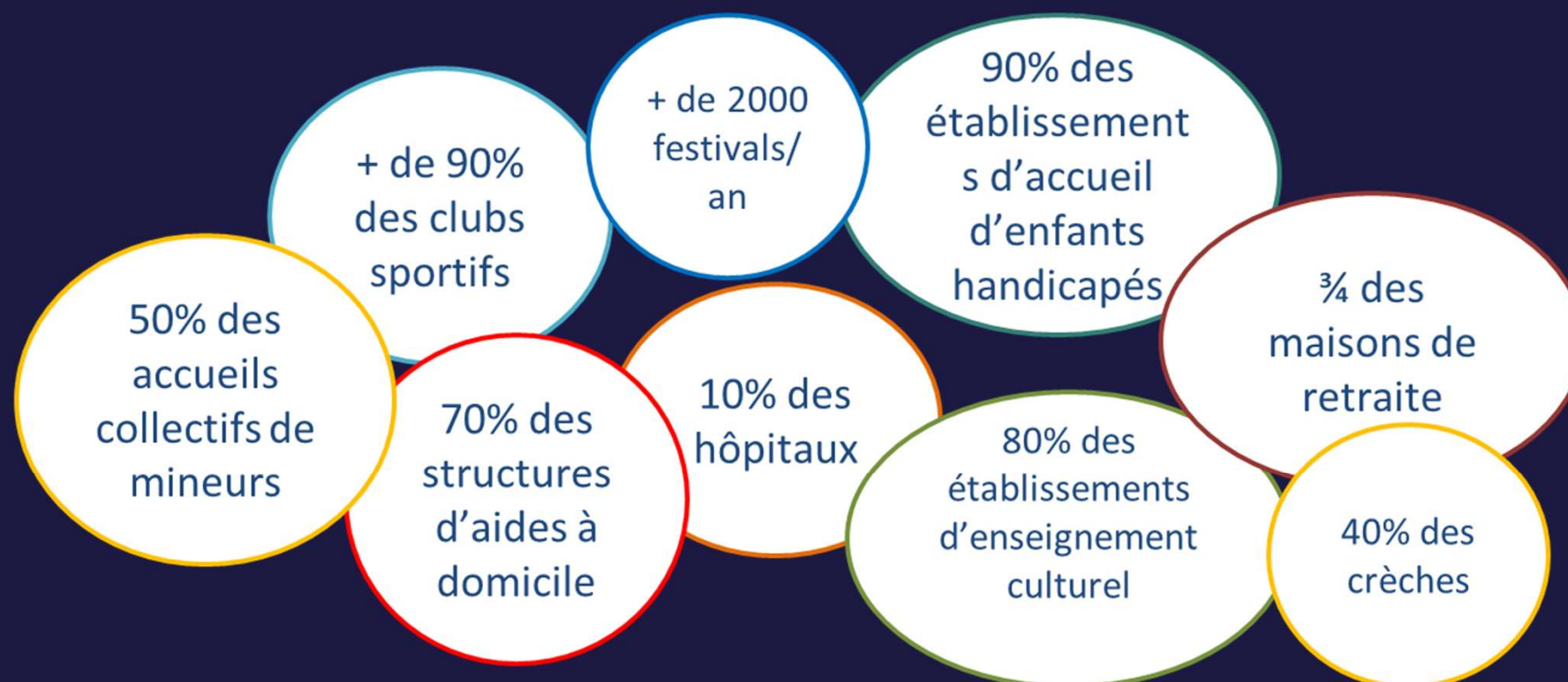


Chiffres associatifs



● Sont des associations

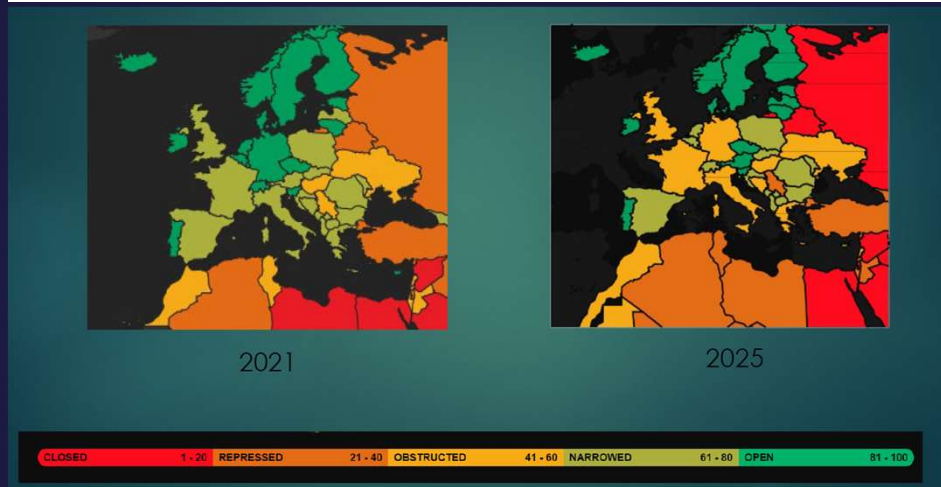
Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF



Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports - Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPS) / Ministère des solidarités et de la santé - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) / Statistique annuel des établissements de santé (SAE) / Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux (FINES) / Observatoire national de l'ESS par ESS France, d'après Insee Flores / Mission enquêtes, données et études statistiques (MEDES) de l'INJEP

Contexte de restriction de l'action associative

Restriction de l'espace civique d'après l'ONG Civicus

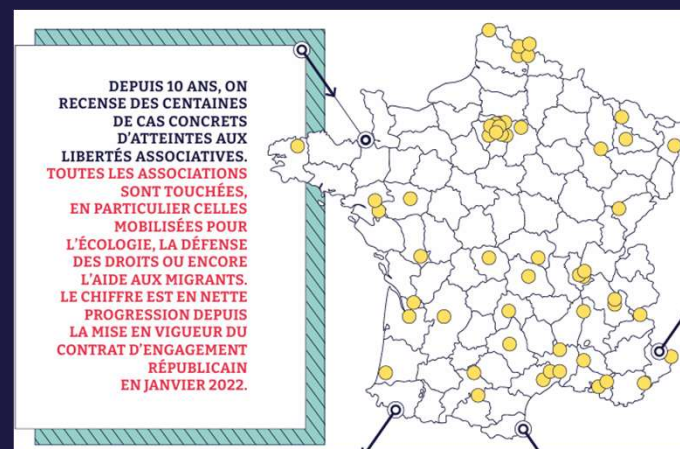


Développement des
atteintes aux libertés
associatives

Coupes budgétaires

- 3.5 milliards d'euros en 3 ans
- 12 500 emplois

Rapport Inspection Générale des Finances (mai 25)



ÉVOLUTION DES DES FINANCEMENTS SELON LEUR ORIGINE PUBLIQUE

	2005	2011	2017	2020
Adhérents	12 %	11 %	9 %	7 %
Donateurs, mécènes, fondations, associations	5 %	4 %	5 %	5 %
Usagers	32 %	36 %	42 %	36 %
Communes	14 %	11 %	11 %	12 %
Départements	10 %	12 %	12 %	12 %
Régions	4 %	4 %	4 %	5 %
État	12 %	11 %	10 %	10 %
Organismes sociaux	7 %	7 %	4 %	8 %
Autres financeurs publics	4 %	4 %	4 %	5 %
Total (arrondi)	100%	100%	100%	100%



Source Le paysage associatif français – Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau – 4^e édition, 2023

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES AVEC DISTINCTION SUBVENTIONS COMMANDES

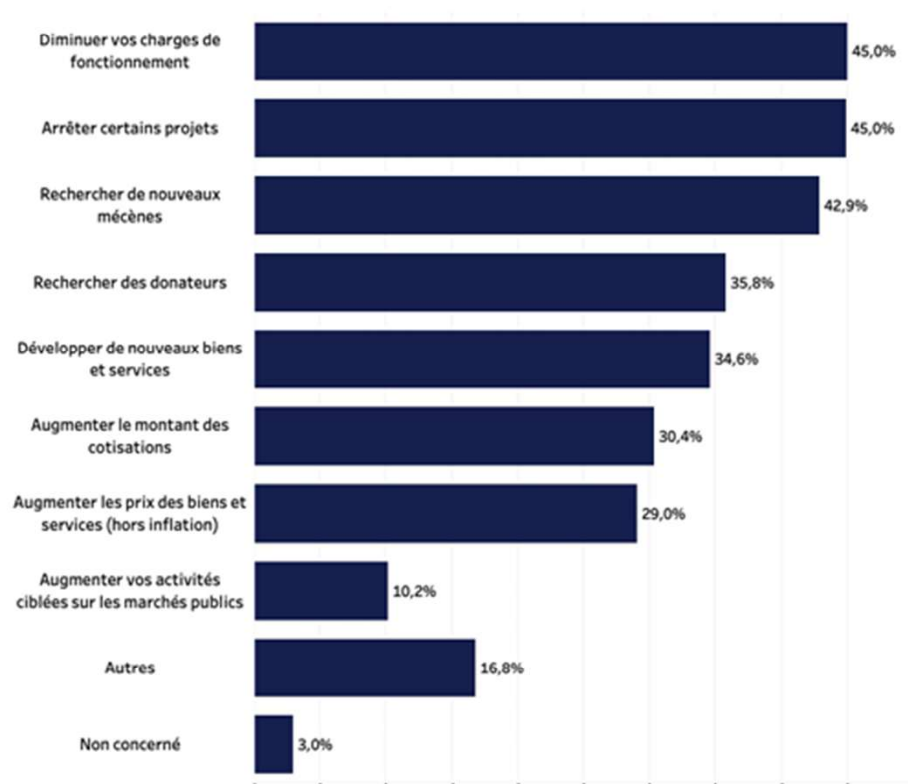
	2005	2011	2017	2020
Cotisations	12 %	11 %	9 %	7%
Dons et mécénat	5 %	4 %	5 %	5%
Participation des usagers	32%	36%	42%	36%
Commandes publiques	17%	25%	24%	29%
Subventions publiques	34 %	25 %	20 %	20%
Aides covid	-	-	-	2%
Total	100 %	100 %	100 %	100%

Source Le paysage associatif français – Viviane Tchernonog et
Lionel Prouteau – 4^e édition, 2023

Distinction Subvention / Commande publique

SUBVENTION	COMMANDE PUBLIQUE
L'association <u>ne répond pas à un besoin préalablement défini par l'administration</u> Elle n'agit pas pour le compte de l'administration Caractéristiques : - <u>Pouvoir discrétionnaire</u> de la collectivité quant à l'attribution de subventions - <u>Pas d'obligation de publicité, ni de mise en concurrence</u> - <u>Contrôle</u> sur les asso subventionnées	L'administration cherche à <u>satisfaire un besoin qui lui est propre</u> ou confie à un tiers, qui agit sous son contrôle, la <u>gestion d'un service public</u> qui lui incombe (soit de par la loi, soit parce qu'elle l'a créé avant de le déléguer) Caractéristiques : - <u>l'administration définit ses besoins</u> quantitatifs et qualitatifs dans un cahier des charges - Elle doit procéder à une <u>publicité</u> préalable et à une <u>mise en concurrence</u>
Notion d'appel à initiative : L'administration identifie une problématique, <u>mais ne définit pas la solution attendue</u> Les asso sont invitées à présenter un projet s'inscrivant dans ce cadre : elles en définissent librement le contenu Ne remet pas en cause l'initiative associative Sinon : c'est une commande publique	Marché public : Le prestataire est intégralement et immédiatement payé par l'administration et n'assume pas le risque économique du service Délégation de service public : Le délégataire est payé pour une part significative par les usagers du service public et supporte un risque d'exploitation

Q6 - Pour faire face à cette situation, quelles principales stratégies avez-vous mises en place ?

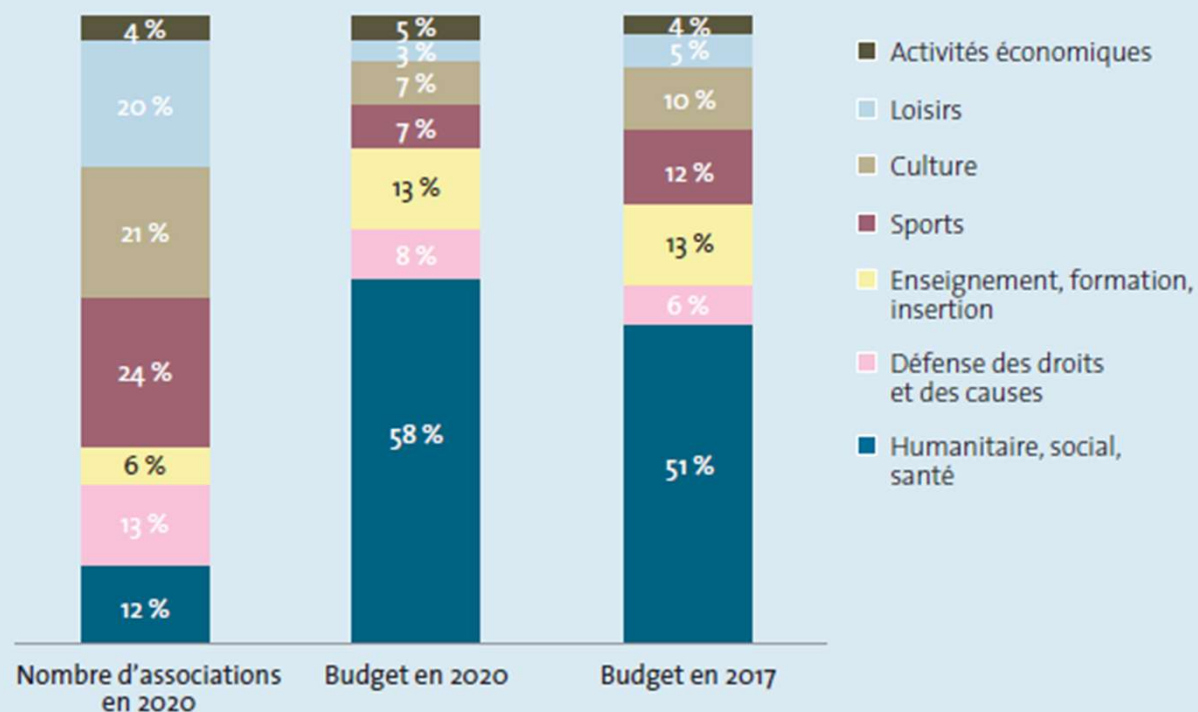


Les participants indiquent principalement des mesures visant à **diminuer leurs dépenses** : 45% d'entre eux mentionnent la **diminution des charges** de fonctionnement de leur association voire **l'arrêt de certains projets**.

D'autres solutions sont mises en place, pour **trouver des financements supplémentaires** via le mécénat (42,9%), les donations (35,8%), l'augmentation des montants des cotisations (30,4%) ou des prix (29%).

Parmi les « autres » propositions indiquées par les participants (16,8%) figurent la **diversification des sources de financements** ou le **développement de prestations rémunérées** (cf. page suivante).

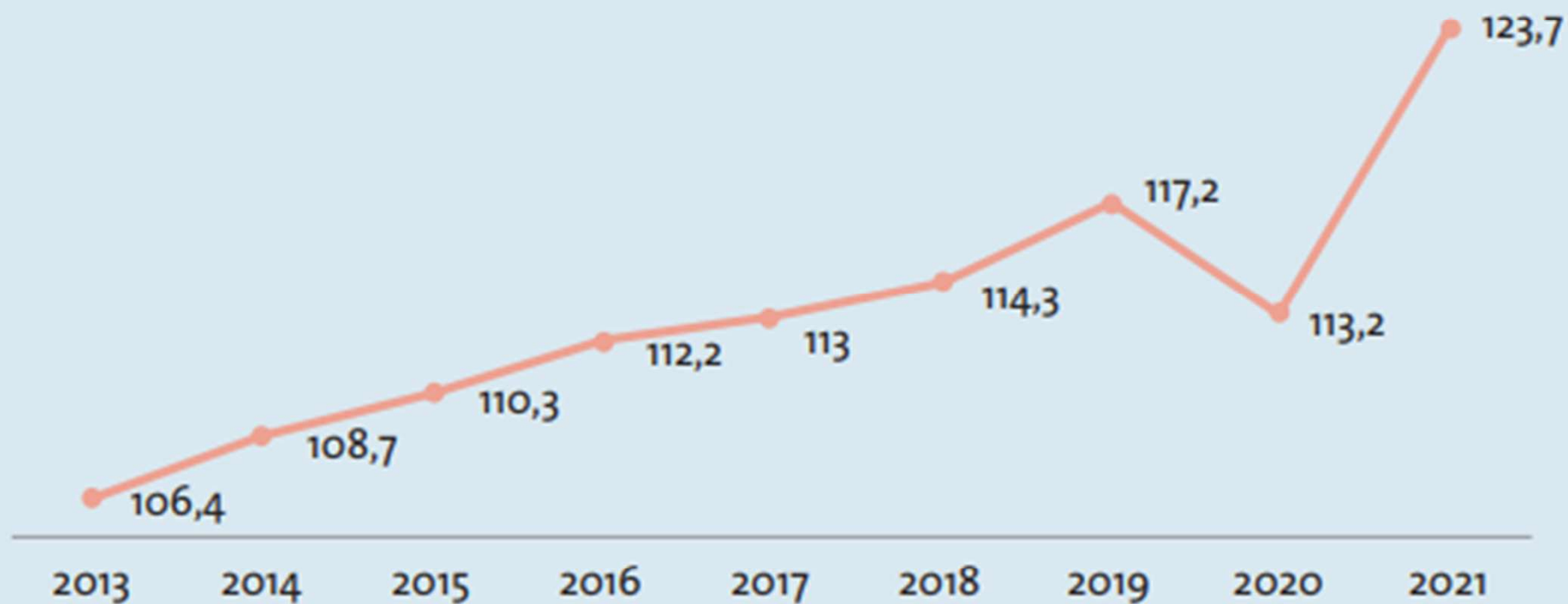
FIGURE 2.
Évolution des budgets selon le secteur d'activité



Source : CES – CNRS (université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne) et CRA, enquête « Le Paysage associatif français », 2021-2022.



FIGURE 1.
Évolution du budget cumulé des associations de 2013 à 2021
(en milliards d'euros courants)



Source : CES – CNRS (université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne) et CRA, enquête « Le Paysage associatif français », 2021-2022.

TABLEAU 117

ÉVOLUTION DU BUDGET CUMULÉ DES ASSOCIATIONS DE 2013
À 2021

	Budget cumulé des associations en mds €	Taux annuel d'évolution
2013	106	-
2014	109	+2,2 %
2015	110	+1,5 %
2016	112	+1,7 %
2017	113	+0,7 %
2018	114	+1,2 %
2019	117	+2,5 %
2020	113	-3,4 %
2021	124	+9,2 %

Source : Enquête CES – CNRS université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et CRA « Le paysage associatif français », 2021-2022.

